

Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, membre de l'Institut

ISBN : 979-10-231-2620-4



PUPS

Articles en versions numériques (PDF) :

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.) · Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2579-5	II Vincent Gourdon · La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samoisi-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle	979-10-231-2613-6
Pierre Chauvu · Pour Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2580-1	II Cyril Grange · La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn	979-10-231-2614-3
Christian Philip · Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche	979-10-231-2581-8	II Maurice Gresset · L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles et les baux à custodinos, XVIII ^e siècle	979-10-231-2615-0
Jean-Pierre Poussou · Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2582-5	II Muriel Jeorger · L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet	979-10-231-2616-7
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi · Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	979-10-231-2583-2	II Christiane Klapisch-Zuber · Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle	979-10-231-2617-4
Cyril Grange & Jacques Renard · Les enquêtes de démographie historique de Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2584-9	II Jean-Marc Moriceau · Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820)	979-10-231-2618-1
Jean-Pierre Bardet, Curriculum Vitæ	979-10-231-2585-6	II Alfred Perrenoud · « Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer	979-10-231-2619-8
I Gérard Béaur · Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	979-10-231-2586-3	II Jean-Pierre Poussou · L'histoire méconnue d'un couple royal : Louis XVI et Marie-Antoinette	979-10-231-2620-4
I Alain Bideau, Guy Brunet · Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles)	979-10-231-2587-0	II Katia de Queiros Mattoso · Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia (Brésil) au XIX ^e siècle	979-10-231-2621-1
I Dominique Bourel · Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	979-10-231-2588-7	II Isabelle Robin-Romero, Marion Trevisi · L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles	979-10-231-2622-8
I Philippe Cibois · Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire	979-10-231-2589-4	II Catherine Rollet · Le journal d'un père pendant la Première Guerre mondiale	979-10-231-2623-5
I Pierre Darmon · La catastrophe démographique algérienne de 1866-1868	979-10-231-2590-0	II Alain Tallon · « Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle	979-10-231-2624-2
I Jean-Pierre Gutton · Matrones, chirurgiens et sages-femmes dans la généralité de Lyon (XVII ^e -XVIII ^e siècle)	979-10-231-2591-7	II Agnès Walch · Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV	979-10-231-2625-9
I Steve Hackel · Effondrement d'une communauté et reconstitution des familles : l'étude de la mortalité et la fécondité des Indiens de Californie durant la période coloniale	979-10-231-2592-4	III Philip Benedict · Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen	979-10-231-2626-6
I Césary Kulko · La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles : Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales	979-10-231-2593-1	III Jacques Bottin · Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600	979-10-231-2627-3
I Hervé Le Bras · Morphologie des migrations	979-10-231-2594-8	III Fabrice Boudjaaba · La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime	979-10-231-2628-0
I Simon Mercieca · Introduction à la Démographie Historique maltaise : Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives	979-10-231-2595-5	III Denis Crouzet · La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme »	979-10-231-2629-7
I Michel Oris, Olivier Perroux · Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843)	979-10-231-2596-2	III Anne Fillon · La parole au village ou les apports imprévus d'un manuscrit	979-10-231-2630-3
I Daniel Paul · Mortalité et structure familiale chez les métayers bourbonnais	979-10-231-2597-9	III Alain Gérard · Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794)	979-10-231-2631-0
I Jacques Renard · Approches techniques de la mesure des flux matrimoniaux	979-10-231-2598-6	III Pierre Gouhier · Les « sépultures » des Valois et des Bourbons	979-10-231-2632-7
I David Robichaux · Démographie historique des Indiens du Mexique : défis et promesses de la méthode de reconstitution de familles	979-10-231-2599-3	III Jean-Pierre Kintz · La création du premier hebdomadaire – 1605	979-10-231-2633-4
I Marc Venard · Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège, au milieu du XVI ^e siècle	979-10-231-2600-6	III François Lebrun · Éducation de prince sous Louis XIV : le Grand dauphin	979-10-231-2634-1
II Scarlett Beauvalet · Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle	979-10-231-2601-3	III Jean-Paul Le Flem · L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle	979-10-231-2635-8
II Lucien Bély · Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens	979-10-231-2602-0	III Francine-Dominique Liechtenhan · Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverser dans les années 1740 à 1760	979-10-231-2636-5
II Yves-Marie Bercé · Réflexions historiques sur les enfants sauvages	979-10-231-2603-7	III Michel Nassiet · Parenté et mentalités d'après les sources criminelles	979-10-231-2637-2
II Alain Blum, Irina Troitskaia, Alexandre Avdeev · Prénommer en Russie orthodoxe – une pratique particulière	979-10-231-2604-4	III Claude Quélet · Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV	979-10-231-2638-9
II Patrice Bourdelais, Michel Demoner · Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866)	979-10-231-2605-1	III François-Joseph Ruggiu · L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle	979-10-231-2639-6
II Serge Chassagne · Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle)	979-10-231-2606-8	III David Troyansky · La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire	979-10-231-2640-2
II François Crouzet · La vie familiale des premiers industriels britanniques	979-10-231-2607-5	III Denise Turrel · La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle	979-10-231-2641-9
II Gérard Dellile · Les filles uniques héritières	979-10-231-2608-2	III Andrzej Wyczański · Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais	979-10-231-2642-6
II Dominique Dinet · Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	979-10-231-2609-9	III Anne Zink · La valeur du travail sous l'Ancien Régime : Coutumes et pratique	979-10-231-2643-3
II Olivier Faron · Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde Guerre mondiale	979-10-231-2610-5	III André Zysberg · Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716	979-10-231-2644-0
II Antoinette Fauve-Chamoux · Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ?	979-10-231-2611-2		
II Jean-Marie Gouesse · 1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe	979-10-231-2612-9		

HISTOIRE DES FAMILLES



CENTRE ROLAND MOUSNIER

collection dirigée par Jean-Pierre Poussou et Jean-Pierre Bardet

DERNIÈRES PARUTIONS

- Ville et violence dans la Grande-Bretagne victorienne (1840-1914)*
Philippe Chassaing
- Le livre maritime au siècle des Lumières. Édition et diffusion des connaissances maritimes (1750-1850)*
Annie Charon, Thierry Claerr & François Moureau (dir.)
Des Français outre-mer
Maria Romo-Navarrete & Sarah Mohamed-Gaillard (dir.)
Ruptures de la fin du XVIII^e siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions
Jean-Pierre Poussou & Michel Vergé-Franceschi (dir.)
Commerce et prospérité. La France au XVIII^e siècle
Guillaume Daudin
Monarchies, noblesses et diplomaties européennes
Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette,
Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray & M.-Ch. Vignal-Souleyreau (dir.)
Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé
Jean-Pierre Bardet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX^e et XX^e siècles)
O. Dard, D. Musiedlak, É. Anceau, J. Garrigues, D. Barjot (dir.)
Maisons parisiennes des Lumières
Youri Carbonnier
Les Idées passent-elles la Manche Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)
Jean-Philippe Genet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle Angleterre, France, Espagne
Jean-Pierre Poussou (dir.)
Noms et destins des Sans Famille
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
Les orphelins de Paris
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles
Isabelle Robin-Romero
L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)
François-Joseph Ruggiu

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles, de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, de l'Institut



Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre Roland Mousnier, de l'École Doctorale
d'Histoire moderne et contemporaine et du Conseil Scientifique
de l'Université Paris-Sorbonne

Les Mélanges offerts à Jean-Pierre Bardet ont été rassemblés
et mis au point par l'équipe suivante d'amis et d'élèves :

Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero, Cyril Grange,
Olivier Faron, Scarlett Beauvalet, Jacques Renard, Fabrice Boudjabaa,
Marion Trevisi, Thierry Claeys, Philippe Evanno.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-523-5.
Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre-64990)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

Adaptation numérique : Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
© Sorbonne Université Presses, 2022

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

DEUXIÈME PARTIE

Familles, enfants et société

L'HISTOIRE MÉCONNUE D'UN COUPLE ROYAL LOUIS XVI ET MARIE-ANTOINETTE¹

Jean-Pierre Poussou

Professeur d'Histoire moderne à l'université Paris-Sorbonne

Malgré leur caractère exceptionnel, leurs pratiques souvent hors du commun, leur situation et leurs conditions ou contextes de vie à nuls autres pareils, les familles royales et les couples royaux ne sont pas pour autant inintéressantes – il s'en faut ! – pour un historien de la famille, ce qu'est, parmi d'autres caractéristiques fondamentales, Jean-Pierre Bardet. À cet égard, l'étude du couple que formèrent Louis XVI et Marie-Antoinette est l'une des plus riches qui soit, non seulement parce qu'ils ont eu à éprouver cet épisode majeur que fut la Révolution française, mais encore parce que leur comportement familial a été particulièrement marqué – signe et conséquence de l'évolution des mœurs au siècle des Lumières – et surtout, pour un historien, parce qu'il s'agit d'un sujet neuf, d'un angle d'analyse guère choisi jusqu'ici².

On ne saurait non plus oublier que l'histoire de ce couple royal est un des plus étonnants exemples que l'on puisse citer des caprices du destin et de l'Histoire, car leur histoire commune commence de la manière sinon la plus heureuse, du moins la plus gaie et la plus brillante qui soit, puisqu'en avril-mai 1770 s'opère l'union de l'héritier de la monarchie qui a le plus de prestige en Europe à ce moment-là, malgré les malheurs de la Guerre de Sept Ans, la monarchie française, et d'une fille de l'impératrice Marie-Thérèse, à la tête à la fois du Saint-Empire romain germanique et des possessions de la monarchie autrichienne et hongroise des Habsbourgs. C'est donc une union à la tête de l'Europe de cette époque, et une union fortement politique. Il s'agit en effet de renforcer le

1 Le présent essai a été présenté, à leur invitation, aux Amis de l'Académie de Bordeaux le 17 octobre 2006, puis dans le cadre du Master aux étudiants d'Histoire Moderne de l'Université Paris-Sorbonne le 3 novembre 2006.

2 Curieusement, alors que j'avais déjà préparé le présent texte, est paru, en septembre 2006, l'ouvrage de Joël Félix, *Louis XVI et Marie-Antoinette : un couple en politique* (Éditions Payot). Malheureusement, cet ouvrage, décevant par bien des aspects, l'est encore davantage par rapport à son titre et à l'objectif annoncé : une « biographie croisée ». Essentiellement politique, l'ouvrage parle en parallèle du roi et de la reine, et le couple royal en lui-même ne retient guère l'auteur.

nouveau cours de l'histoire diplomatique européenne, qu'a été, dès le début de la guerre de Sept Ans, le renversement d'alliance, l'Autriche et la France devenant alliées, alors que l'Angleterre et la Prusse faisaient désormais front commun. C'est le mariage, dynastique, de deux très jeunes gens, et c'est le premier point dont il faut se souvenir pour comprendre la suite. Vingt-trois ans après ce départ éclatant, l'un et l'autre meurent sur l'échafaud, la tête tranchée par la guillotine, dans une France devenue républicaine. Il y a ainsi une opposition extrême entre la grandeur dans laquelle ils commencent leur vie de couple et les derniers mois, misérables, de leur vie de prisonniers et leur fin éminemment tragique³. La seule comparaison que l'on puisse faire est avec le destin de Nicolas II et de la tsarine Alexandra, lors de la deuxième révolution russe de 1917, encore plus tragique puisqu'il y eut élimination systématique et impitoyable du tsar, de la tsarine et de tous leurs enfants.

618

Il y a à première vue toute raison de s'étonner que l'histoire du jeune couple formé en 1770 soit à écrire, voire à penser : d'une part, leurs rapports conjugaux – et notamment sexuels – ont été maintes fois évoqués, dès le début du règne d'ailleurs ; d'autre part, la bibliographie qui les concerne est énorme : il y a plus de 1 500 ouvrages et articles consacrés à Marie-Antoinette, chiffre qu'il faut au moins tripler pour ceux qui concernent Louis XVI. Et pourtant, bien des zones d'ombre subsistent, surtout s'agissant de Marie-Antoinette – malgré la vague d'intérêt toute récente qui la concerne⁴ –, et du fonctionnement

3 Pour être misérables et marqués par leur condition de prisonniers, ces derniers mois revêtent cependant une tonalité étonnante, celle d'une extrême résignation, un peu comme s'ils vivaient dans un songe, ce qu'a bien perçu Georges Lenôtre qui souligne « le calme, on pourrait dire l'insouciance des prisonniers et l'espèce de camaraderie familière qu'ils apportaient dans leurs relations avec leurs gardiens ». – Voir *La Captivité et la mort de Marie-Antoinette*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1927, p. XIII.

G. Lenôtre l'explique par le maintien jusqu'au bout « des illusions », à savoir le renversement du régime jacobin. Pour sa part, J. de Viguier met en valeur « la conversion à la dévotion » du roi à partir du début de 1790. Il consacre désormais beaucoup de temps à la prière et puise dans sa foi approfondie la force de supporter un destin aussi terrible, ainsi que les conditions de vie au Temple où « la surveillance est d'une extrême rigueur et d'un poids accablant ». – Voir J. de Viguier, *Louis XVI, le roi bienfaisant*, Editions du Rocher, p. 328 et p. 372. – L'auteur étudie de manière remarquable l'emprisonnement du souverain et de sa famille : cf. Chap. XVI, « Le roi au Temple », p. 366-381.

4 Les années 2005 et 2006 ont été, véritablement, des années Marie-Antoinette. Le destin de celle-ci n'a pas seulement suscité l'intérêt – celui-ci se marquant de plus en plus nettement depuis 4 ou 5 ans – : il y a eu une véritable vague, des deux côtés de l'Atlantique, qui a amené, par exemple, *Connaissance des Arts*, à titrer la couverture de son numéro de novembre 2005 : « Marie-Antoinette, superstar ». Pour sa part, le 25 mai 2006, le *Figaro littéraire* a choisi le titre suivant : « Marie-Antoinette sacrée par l'histoire. – Biographies : dans le sillage du film de Sofia Coppola, plusieurs ouvrages mettent en lumière la reine martyre ». Quant au supplément week-end du Monde – *Le Monde 2* –, son édition du 23 décembre 2006 propose l'article suivant :

du couple royal en lui-même. Par ailleurs, il paraît évident que, malgré des travaux de valeur, l'étude de leur personnalité continue à être marquée par d'importantes zones d'ombre et par la très grande difficulté qu'éprouvent les auteurs soit à se défaire de la littérature historique préexistante, terriblement partielle, soit à ne pas être prisonniers de leurs propres a priori.

Cela a commencé aussitôt, dès le mariage conclu. Tout le monde sait que ce fut une union éminemment dynastique, comme cela vient d'être rappelé au début de ce texte. Elle ne faisait en rien l'unanimité : les sentiments anti-autrichiens restaient importants et le renvoi de Choiseul avait affaibli le parti de ceux qui étaient favorables à la nouvelle politique. Certes, au début tout se passe bien : la petite dauphine est charmante et sa jeunesse désarme, momentanément, bien des préventions. D'ailleurs, les fêtes du mariage sont, comme il se doit, fort brillantes : elles « furent parmi les plus belles qu'ait connues la monarchie »⁵. Mais l'état de grâce ne dura pas : très vite les rapports du jeune couple parurent difficiles et donnèrent lieu aux critiques et à l'ironie : il était su que le mariage n'avait pas été consommé, et que leurs rapports conjugaux étaient inexistants. À partir de là, se développa, surtout après la montée sur le trône de Louis XVI, toute une littérature visant parfois le roi, mais surtout la reine et le fonctionnement du jeune couple, et dont on ne cesse de trouver les traces dans les livres d'histoire qui leur sont consacrés, y compris depuis un demi-siècle.

« Le look XVIII^e siècle fait fureur outre-Atlantique : Marie-Antoinette conquiert l'Amérique ». Bien entendu, le summum de cette vague – et l'un des éléments qui lui ont donné de la force – a été constitué par le film de Sofia Coppola : « Marie-Antoinette ». Quoique sérieusement documenté (notamment grâce à l'ouvrage d'Antonia Fraser, *Marie-Antoinette, The Voyage*, Londres, Weidenfeld and Nicolson 2001, trad. Française, Paris, Flammarion, 2006), le film laisse beaucoup à désirer sur le plan historique : comme l'a écrit avec sagacité Noëlle Tranchant (dans *Valeurs Actuelles* du 19 mai 2006, p. 58-59)... « on pourra reprocher au scénario de manquer de consistance... Sofia Coppola superpose [à la réalité historique] une vision subjective qui cherche à insuffler dans un passé mort des émotions vivantes, les excès, les élans et les désarrois de la jeunesse, la mélancolie et l'impatience de vivre. Sa mise en scène elliptique et syncopée casse la reconstitution historique pour libérer une fantaisie de rock-opéra, inspirée de Ken Russell ». Mais, du coup, on a vu Marie-Antoinette dans tous les médias, et même « *le Vogue* américain [lui] a consacré son numéro de septembre [2006] » souligne Pascal Richard (*Le Monde* 2 du 23 décembre 2006, p. 45), ajoutant que la « *Teen Queen* », puisque c'est le parti qu'a choisi le cinéaste, était dès avant même le film « une icône de la mode ».

Si je me réjouis de cet intérêt nouveau et si largement répandu, je crains que cela ne nous la fasse pas mieux connaître !

- 5 S. Bertièrre, *Marie-Antoinette l'insoumise*, Paris, Éd. de Fallois, 2002, p. 43. – On se reportera au récit de l'arrivée en France de la dauphine, du mariage et des conditions de celui-ci dans ce même ouvrage (voir p. 19-43) qui est le meilleur de ceux consacrés à Marie-Antoinette. – Le livre d'A. Fraser, cité à la note précédente, beaucoup plus primesautier, est loin de manquer d'intérêt et est la plupart du temps d'une réelle qualité.

Sur les fêtes du mariage, voir l'imposant registre (414 pages) conservé à Paris, aux Archives Nationales, sous la cote Ol* 3254, où sont décrits par le menu les réjouissances qui se déroulèrent de l'arrivée de la Dauphine en France le 7 mai 1770 au 16 juin de cette même année.

C'est donc à un bref examen de ce qui a été écrit sur le roi, la reine et leur couple qu'il nous faut d'abord nous livrer. À l'époque, il y a certes eu une littérature favorable, comme c'était la tradition : elle défendait la politique du monarque et celle du gouvernement ; elle magnifiait depuis Louis XIV le souverain ; elle chantait la gloire du roi et de son royaume. Elle fut particulièrement active à l'occasion des succès remportés lors de la guerre de l'Indépendance américaine et, bien sûr, de la conclusion de la paix car le traité de Versailles fut considéré à juste titre comme un grand succès. Elle ne manque certes pas d'utilité et elle relève aussi d'un premier développement du patriotisme initié pendant la Guerre de Sept Ans⁶, mais il faut bien reconnaître qu'elle n'apporte pas grand chose, ni sur le couple royal, ni sur chacun des deux souverains. Plus considérable est au contraire – et plus importante à connaître pour notre propos – la littérature qui attaque Louis XVI et plus encore Marie-Antoinette. Après notamment Henri d'Almeras⁷, Chantal Thomas a repris cette question⁸, puis, tout récemment, Annie Duprat⁹. Dans un premier temps, et majoritairement, il s'agit d'une sous-littérature – cette « littérature du ruisseau », si bien étudiée par Robert Darnton, qui en a mis en valeur le caractère ordurier¹⁰, souvent obscène, qui vise sans retenue les personnes royales et leurs rapports conjugaux difficiles. Tout y passe, aussi bien l'impuissance supposée du roi que les mœurs apparemment – et bien évidemment faussement – condamnables de la reine, accusée à tout le moins d'être une nouvelle Sappho – par suite de son amitié pour la princesse de Lamballe et surtout pour la comtesse de Polignac – et une véritable Messaline. Le ton est donné dès 1774 dans *Le lever de l'aurore*. La reine ayant souhaité assister, pendant un séjour à Marly, au lever de l'aurore, qu'elle n'avait jamais vu, y alla à 3 heures du matin avec sa compagnie, pendant que le roi continuait à dormir. La pièce satirique transforma cela en promenade galante avec le Comte d'Artois, leurs soi-disant amours adultères constituant durant tout le règne un thème favori dont l'une des pièces les plus caractéristiques – et les plus violemment ordurières – est constituée en 1779 par *Les amours de*

6 Voir E. Dziembowski, *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770. La France face à la puissance anglaise à l'époque de la Guerre de Sept Ans*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998.

7 H. d'Almeras, *Marie-Antoinette et les Pamphlets Royalistes et Révolutionnaires... Les Amoureux de la Reine*, Paris, La Librairie Mondiale, 1907.

8 Ch. Thomas, *La Reine scélérate : Marie-Antoinette*, Paris, Seuil, 1989. – Il s'agit de Marie-Antoinette dans les pamphlets ; le texte de présentation a été repris dans C. Seth, *Marie-Antoinette : anthologie et dictionnaire*, Col. Bouquins, Paris, R. Laffont, 2006, p. 618-634.

À noter encore un roman intéressant, du même auteur, *Les Adieux à reine*, prix Fémina 2002, Paris, Seuil, 2002.

9 A. Duprat, *Marie-Antoinette, une reine brisée*, Paris, Perrin, 2006.

10 Voir, notamment, *Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1983.

*Charlot et de Toinette*¹¹. Nous n'avons aucune idée aujourd'hui de l'obscénité et des connotations sexuelles de tels écrits visant des personnages publics. Ainsi, l'auteur de *L'Autrichienne en goguettes* fait dire à Artois à propos de la reine : « Ah ! quel cul ! qu'il est ferme et élastique ». Et, dans *Le Cadran des plaintes de la Cour* (1789), les sexes de la duchesse de Polignac et de Marie-antoinette sont décrits avec une crudité qui atteint les sommets de la pornographie, tout comme dans le *Bordel royal, suivi d'un entretien secret entre la reine et le Cardinal de Rohan après son entrée aux États Généraux* (1789) ; notons, par exemple, dans ce dernier, ce passage : « mon jardin a besoin d'être arrosé souvent. Sans cela il deviendrait bientôt une croûte desséchée. Dépêche-toi donc, je brûle »¹².

À leur propos, trois éléments doivent être soulignés. D'une part, ils relèvent d'un grand ensemble d'écrits, particulièrement nombreux dans le dernier tiers du siècle, et dont les ouvrages de Sade ou de Rétif de la Bretonne sont les plus connus. Il n'y a, à cet égard, rien d'étonnant à ce que les personnes royales y apparaissent. D'autre part, ce sont à l'évidence les calomnies circulant à la Cour qui les nourrissent. Il semble que Provence et Chartres y aient pris une large part¹³. Quant à Artois, non seulement il n'en est absolument pas à l'origine, mais au contraire c'est lui que l'on accuse le plus souvent d'être son amant¹⁴. Enfin, le contexte politique en a fait, au moment de la Révolution, une véritable lame de fond, l'année 1789 ayant vu s'effondrer toutes les barrières. Il est assez fascinant – et horrible – d'en voir resurgir des éléments lors du procès de la reine, ce qui s'explique par le fait qu'un large public avait cru ou fini par croire à ce que racontaient ces libelles.

Le couple royal a donc été particulièrement maltraité durant tout le règne. On peut résumer ainsi la manière dont une partie importante de l'opinion le voyait :

- Un couple qui ne fonctionnait pas, par suite du faible attrait du roi pour le devoir conjugal, et de sa médiocre capacité à le remplir d'un côté, et au contraire d'un goût prononcé de la reine pour tous les plaisirs, de l'autre ;

11 Voir « La Messaline royale », dans A. Duprat, *Marie-Antoinette, une reine brisée*, op. cit., p. 121-147, notamment p. 127-128.

12 Cité par C. Thomas dans *La Reine scélérate*. – Voir la reprise dans C. Seth, *Marie-Antoinette : anthologie et dictionnaire*, op. cit.

13 Tous les auteurs en sont d'accord.

14 Nesta Webster, par exemple, a souligné la multiplication de ces pamphlets et des allégations calomnieuses qu'ils contenaient : « au fur et à mesure que le temps s'écoulait, les libelles publiés contre la Reine devenaient plus vitriolés, des noms toujours plus nombreux ont sans cesse été ajoutés à la liste de ses amants supposés, si bien qu'on l'accuse d'avoir une liaison avec presque tous les hommes qui l'approchent... celui qu'on lui prêtait le plus était le comte d'Artois ; au même moment, des accusation plus infâmes encore étaient lancées contre elle à propos de son amitié pour la princesse de Lamballe et de ses relations avec Madame de Polignac. On accusait Marie-Antoinette d'être à la fois Catherine de Médicis, Agrippine et Messaline » (*Marie-Antoinette intime*, Paris, la Table Ronde, 1981, p. 75).

- Un roi sans aucun doute plein de bonté, mais peu capable d'exercer sa charge, et d'une très médiocre personnalité, ce que symbolise l'expression « le pauvre homme »¹⁵ ;
- Une reine frivole, dépensière, peu préoccupée des intérêts du royaume, et davantage attachée à ceux de sa famille autrichienne.

Bien entendu, pas plus qu'il ne faut minimiser la portée de cette littérature et de ces images, il ne faut l'exagérer : la littérature pamphlétaire n'est pas une particularité de ce règne, il s'en faut ! Ce qui est davantage surprenant, c'est que la littérature historique elle-même n'a cessé d'en porter les traces, de manière au demeurant inégale selon qu'il s'agit du roi ou de la reine, et de manière variable selon les époques.

622

Certes, à partir du Directoire, il a existé une littérature considérable consacrée à la geste du « roi martyr », ce qu'en un sens Louis XVI avait construit lui-même en donnant l'image d'un roi extrêmement chrétien, qui « offre sa vie, à l'exemple de Jésus-Christ, pour le bien de ses sujets et du royaume »¹⁶. Bien sûr, au cours de la période napoléonienne, cette littérature circule davantage hors de France que dans notre pays. Elle réapparaît régulièrement au cours du XIX^e siècle, souvent de manière partielle, sans aucun doute parce que la profondeur des sentiments du roi fait l'unanimité dans les ouvrages. On remarquera cependant que Marie-Antoinette n'apparaît guère dans ce domaine et que la plupart du temps sa piété, également très vive, et son propre supplice ne sont qu'au second plan. Pourtant, ce ne fut pas le cas sur le moment.

En fait, d'un côté, l'image de l'un et de l'autre n'a cessé d'évoluer ; de l'autre, celle de la Reine a toujours été très majoritairement négative, et cela aussi bien dans les écrits des historiens royalistes que dans ceux des autres malgré le livre très favorable, parfois même émouvant et attachant, que lui ont consacré les Goncourt¹⁷. Marie-Antoinette n'a été pratiquement défendue par personne ou presque ; elle avait été, en quelque sorte, le mauvais génie du règne de Louis XVI : frivole et dépensière, d'une extrême légèreté, entourée

15 Elle a en fait été employée par la reine elle-même, au début du règne (voir plus loin).

16 Excellents récits de la mort du roi dans les livres déjà cités de J. de Viguier (p. 401-407) et de J.-Ch. Petitfils (p. 935-951). – Néanmoins, reste indispensable le livre très émouvant de P. de Vaissière, *La Mort du Roi (21 janvier 1793)*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1910. Sur la captivité au Temple et les derniers moments du Roi, on aura profit, en plus des ouvrages cités à la note 3, à lire le récit de son valet de Chambre, Cléry : Voir Cléry (Jean-Baptiste Hanet dit), *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple par Cléry*, éd. J. Brosse, Paris, Mercure de France, 1968.

17 E. et J. de Goncourt, *Histoire de Marie-Antoinette*, 1^{re} édition, Paris, Firmin Didot Frères, 1858 ; « édition définitive », avec une Postface de J.-H. Rosny aîné, Paris, E. Fasquelle et E. Flammarion, 1929.

d'une coterie pour laquelle elle obtenait du roi des faveurs et des pensions exorbitantes, elle avait à la fois sapé l'image de la monarchie et celle de la Cour, et accru encore leur discrédit par ses imprudences dont l'affaire du Collier était la plus marquante. La découverte de sa correspondance avec sa mère s'est avérée catastrophique : elle paraissait montrer à l'évidence qu'elle trahissait le royaume de France au profit de la Cour de Vienne et, dans ces domaines, les historiens royalistes n'étaient pas plus tendres que les républicains ; les pamphlets attaquant « l'Autrichienne » en sortaient renforcés. Des travaux récents de valeur, comme celui de Simone Bertière, en sont encore influencés. C'est ainsi que Simone Bertière n'arrive pas à se déprendre des visions négatives traditionnelles malgré un effort remarquable. La légèreté de Marie-Antoinette dans les années 1770, son souci de défendre les intérêts autrichiens sont évidents, mais, dans ce dernier cas, elle n'a strictement aucune influence sur le roi et, dans le premier cas, il est difficile d'oublier qu'elle n'a que 19 ans lorsque Louis XVI succède à son grand-père !

La manière de voir Louis XVI a été dès l'origine beaucoup plus complexe. Les jugements sévères des historiens républicains sont parfois tempérés par la mise en évidence de son souci de réformer le royaume, de sa bonté, et il arrive même qu'ils soient quelque peu émus par son sort tragique. Mais il est d'abord celui qui a choisi de se cramponner à la monarchie absolue et à l'Ancien Régime, qui n'a cessé de se comporter avec duplicité à partir de 1789, et qui aurait pu empêcher le développement d'une Révolution jugée indispensable. Sa personnalité apparaît falote et sans relief : à la fois « le pauvre homme » et le « roi serrurier ». Or, malgré le martyr final, les historiens royalistes, dans leur très grande majorité, n'étaient pas très admiratifs, c'est le moins qu'on puisse dire. Certes, tous mettaient l'accent sur son souci de ses peuples, sur sa bonté, mais à quoi sert la bonté si elle conduit au drame et à la ruine de la monarchie ? Il était celui par lequel la Révolution était arrivée, parce qu'il s'était montré très inférieur à sa tâche. Sa personnalité apparaissait bien médiocre et, par exemple, on mettait régulièrement en valeur le caractère pataud de Berry pour l'opposer à l'aisance et à la prestance d'Artois, et surtout à l'intelligence politique de Provence. En un sens, le malheur avait voulu que l'ordre d'âinesse fasse monter sur le trône celui qui était le moins apte à l'occuper...

En fait, les ouvrages universitaires et les livres qui comptaient sur l'histoire de la France du règne de Louis XVI et de la Révolution s'occupaient peu du roi et encore moins de la reine ; il en allait de même à l'Université. Dans le second degré, c'était quasiment des caricatures de la réalité, dont la seule excuse était le manque d'informations de valeur. Curieusement, la rupture avec ces vues partiales et indigentes s'est produite plus tôt pour Marie-Antoinette

grâce à Stefan Zweig, en 1932¹⁸. Bien des reproches qu'on lui avait adressés, y apparaissent infondés, mais en réalité, il y eut fort peu d'échos jusqu'aux vingt dernières années. Pour Louis XVI, le changement historiographique se produit d'abord en 1955, dans la biographie que lui consacre un spécialiste de la Révolution et de l'Indépendance américaines, Bernard Faÿ : *Louis XVI, ou la fin d'un monde*¹⁹, ouvrage qui est sans doute le premier à essayer de vraiment comprendre qui était le roi et quelle était sa vraie personnalité. En fait, il n'a que peu d'écho : ouvrage d'un non-universitaire, qui de plus sent le fagot, car il s'est compromis avec Vichy et a été mis en cause à propos de son attitude durant l'Occupation, il paraît en outre à un moment où les biographies n'ont pas la vogue dans les ouvrages scientifiques, même si elles gardent avec Maurois, Castelot ou Decaux un grand intérêt pour un large public non universitaire. Le véritable tournant se situe avec la parution du livre de Pierrette Girault de Coursac, *L'éducation d'un roi : Louis XVI*²⁰, qui transforme la vision que l'on a de la personnalité du monarque, thème qu'elle reprend avec son mari, Paul, dans plusieurs autres ouvrages. L'aboutissement de tout ce courant est constitué par l'importante biographie de Jean-Christian Petitfils, *Louis XVI*, parue en 2005²¹. Cependant, Marie-Antoinette restait malmenée, notamment par les Girault de Coursac ou par Petitfils, ou mésestimée par Jean de Viguierie qui est l'auteur du meilleur livre actuel consacré à Louis XVI, ouvrage qui sera beaucoup utilisé par la suite. Plus équilibrés, les ouvrages d'E. Lever²² et de S. Bertière comportent néanmoins quelques points faibles.

Au terme de cette esquisse historiographique, ce qu'il faut souligner c'est que le moment est venu de reprendre l'histoire des deux souverains et de leur couple, en la décapant des *a priori* et si nombreuses vues partiales ou partielles. Il me semble, en outre, que, du point de vue méthodologique, c'est un travail tout à fait important et passionnant auquel on peut ainsi se livrer.

Le défaut majeur des travaux existant à ce jour est qu'ils ne prennent guère en compte l'évolution des deux personnalités et de leur couple : on commence à étudier le 19 avril 1770, alors qu'ils sont très jeunes, lui étant né le 23 août 1754, elle le 2 novembre 1755, qu'ils se sont mariés alors qu'ils n'avaient pas lui 16 et elle 15 ans, et qu'ils sont montés sur le trône avant 20 ans et 19 ans. On traite

18 *Marie-Antoinette*, Vienne, 1932 (trad. Française, 1934).

19 *Louis XVI ou la fin d'un monde*, Paris, Perrin, 1966.

20 Paris, Gallimard, 1972.

21 Paris, Perrin, 2005.

22 E. Lever, *Marie-Antoinette*, Paris, Fayard, 1991 ; rééd. Dans *Les Dernières Noces de la Monarchie : Louis XVI, Marie-Antoinette*, coll. Les Indispensables de l'histoire, Paris, Fayard, 2005, p. 467-965.

de leur mésentente conjugale comme si elle avait perduré, de leurs caractères et de leurs comportements comme s'ils n'avaient en rien bougé, ce qui est fondamentalement inexact. Quels sont donc, tout d'abord, le jeune roi et la jeune reine en 1774 et quelles sont alors leurs relations de couple à cette époque et dans les premières années du règne ?

On sait clairement aujourd'hui que Louis XVI était loin de n'avoir qu'une intelligence médiocre. Comme l'a bien montré Pierrette Girault de Coursac, et comme l'ont complété les travaux de Jean de Viguerie et de ses élèves²³, il est certain qu'il a reçu une éducation excellente, prodiguée par d'excellents professeurs. On a conservé ses cahiers et les devoirs qu'il faisait, et il en ressort à l'évidence qu'il n'était nullement coupé des préoccupations intellectuelles. Au contraire, il lisait et annotait beaucoup, les journaux comme les livres, et il n'y a aucune hésitation à avoir à cet égard puisque sa bibliothèque a été conservée avec les annotations qu'il portait sur les ouvrages qu'il lisait. Notons néanmoins que ni la littérature ni les arts ne l'attiraient beaucoup alors qu'au contraire il était passionné par les sciences et les techniques, ainsi que par la géographie et la marine ; on peut ajouter que ce que nous appelons la géopolitique l'intéressait beaucoup. Il était très versé en matière de questions diplomatiques et de relations internationales, domaine dans lequel Louis XV avait d'ailleurs commencé son initiation. Mais il était peu à l'aise en société et avait un côté introverti évident, ainsi qu'un grand fond de sincérité qui le faisait se défier très fortement des courtisans. Il faut dire que l'éducation qu'il avait reçue de son père et de sa mère était très stricte, morale et pieuse, que le Dauphin son père était en opposition avec Louis XV, que lui et son épouse n'ont cessé de rappeler à leurs enfants que le souverain avait d'abord des devoirs et qu'il lui fallait se défier de l'entourage, car celui-ci était là autant pour se servir que pour servir le royaume. Son introversion a été accentuée par le brio de ses deux frères : l'un, Provence a une intelligence vive, rapide, aime faire de bons mots avec une langue de vipère, et Berry – le futur Louis XVI – se sent en quelque sorte écrasé en société, dans les conversations de salon, par son frère. L'autre, Artois, futur Charles X, est physiquement très différent de ses deux aînés : c'est un homme élancé, à belle allure, un danseur émérite – alors que Louis XVI est d'une maladresse sans nom dans la vie sociale. Tout cela explique pourquoi la partie non royale de la vie de Louis XVI est consacrée à des activités physiques, ou à des exercices de sciences et de technologie. Louis XVI était par

23 Voir J. de Viguerie, *op. cit.*

Très bonne mise au point dans J. Meyer, *L'Éducation des princes du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2004, p. 194-204. – Il est important de bien connaître les parents de Louis XVI ; voir à ce sujet l'excellent ouvrage de B. Hours, *La Vertu et le secret : le dauphin, fils de Louis XV*, Paris, Honoré Champion, 2006.

ailleurs très grand : 1,90 m., assez corpulent déjà quand il était jeune, un cavalier remarquable, passionné de chasse : pratiquement, durant tout son règne, il ne s'est guère écoulé de jour où il n'ait consacré un moment à la chasse. Il s'adonne à la serrurerie, et il fait beaucoup de travaux mécaniques, ainsi que des expériences chimiques. Il est surprenant de voir que l'historiographie en a parlé en termes très critiques, alors que les gens des Lumières faisaient tous la même chose. Ses capacités se manifestent dans la manière dont il aide au redressement de la marine royale²⁴, et dans ses dialogues avec Vergennes concernant la politique étrangère²⁵. Et, souvent, le roi voit plus clair que le ministre ; il est cependant rare, si Vergennes a un avis décidé, que Louis XVI ne le suive pas ; en cela, il agissait comme Louis XV, qui manquait de confiance en lui pour affirmer son avis contre ses ministres ou ses conseillers. Le début du règne est, contrairement à une idée maintes fois colportée, très brillant. En 1783, est signé le traité de Versailles, la France a pris sa revanche sur l'Angleterre, et elle est à nouveau l'arbitre de l'Europe. Il y a certes l'épisode Turgot, les lourdes dépenses de la guerre d'Amérique, mais si, par hasard, Louis XVI était mort d'un accident de chasse, par exemple en 1783, on aurait dit que ce jeune roi de 29 ans avait eu un début de règne tout à fait remarquable.

Marie-Antoinette est la dernière fille de Marie-Thérèse. Elle est vive, espiègle, c'est une enfant mignonne, qui, par la suite, aura beaucoup de prestance, d'élégance ; elle est vite habituée aux servitudes des fonctions royales et de la vie princière, quoi qu'on en ait dit. Elle a souvent été considérée comme une très jolie femme, ce qu'elle n'est pas exactement. Elle n'est pas laide, elle a grande allure, mais elle a le menton très fort des Habsbourg, le nez busqué, ce qui ne permet pas de l'appeler une beauté parfaite, il s'en faut²⁶. Ce fut une enfant

24 Voir E. Taillemite, « La Marine de Louis XVI », dans *Histoire ignorée de la marine française*, Paris, Perrin, 2003, p. 177-199. E. Taillemite écrit notamment : « De tous les rois qui régnèrent sur la France avant 1789, Louis XVI est indiscutablement celui qui s'intéressa le plus aux questions maritimes, avec le plus d'intelligence et de constance, et sous leurs divers aspects. Il est donc compréhensible que la marine royale ait connu alors une période particulièrement faste, dans ses institutions et son fonctionnement, comme dans ses activités opérationnelles » (loc. cit., p. 177).

Voir aussi, du même auteur, le développement de ce point de vue dans *Louis XVI ou le navigateur immobile*, Paris, Payot, 2002 ; et enfin P. et P. Girault de Coursac, *Le Voyage de Louis XVI autour du monde : l'expédition La Pérouse*, Paris, La Table Ronde, 1985. Il est fascinant de voir que le roi a lui-même rédigé des instructions très détaillées et revu personnellement tout le programme de l'expédition, ce qui ne montre pas seulement son goût pour la marine, pour la géographie et pour les sciences en général, mais ses aptitudes et ses connaissances dans tous ces domaines.

25 J. F. Labourdette, *Vergennes, ministre principal de Louis XVI*, Paris, Desjonquères, 1990.

26 Voir, par exemple, le commentaire par Xavier Salmon du profil en marbre de la jeune reine, en 1774, par Boizot : « le profil ne dissimule rien, ni la lèvre inférieure un peu épaisse, ni la saillie de l'œil exophthalmique, ni le cou portant haut la tête » (*Marie-Antoinette à Versailles*, p. 76).

très choyée, très proche de sa mère, qui a été initiée à la danse et à la musique, et qui avait une sorte de don naturel pour les arts. Elle a reçu une très bonne formation linguistique : elle écrit et parle un français tout à fait convenable, et, à partir du milieu des années de 1770, elle écrit et parle remarquablement bien le français. Est-elle intelligente ? On ne sait pas, et rien ne permet d'en juger. Ce que voient les gens de l'époque, c'est d'abord l'atmosphère très gaie qu'elle donne à la cour : une ambiance de fêtes, et nous sommes à un moment où l'on ne l'accuse pas encore d'être trop dépensière. L'autre problème qu'il convient de souligner, c'est qu'elle n'est pas très à l'aise à la cour, et ce pour deux raisons. Elle est d'abord dans un pays inconnu et, en second lieu, il y a ce que lui a dit à cet égard Louis XVI : il lui a maintes fois répété qu'il ne fallait se fier à personne, ce que par ailleurs Marie-Thérèse lui répétait dans ses lettres, dans le but de garder sa propre influence – très grande ; de même elle lui demandait de s'adresser à l'abbé de Vermond, ancien précepteur de la future reine à Vienne, et à l'ambassadeur Mercy-Argenteau. Elle s'isole donc d'une grande partie de la cour : il y a, d'un côté, la reine qui redonne beaucoup d'éclat à la cour, et, d'un autre côté, celle qui vit isolée au sein de cette même cour. Elle n'est pas un point d'équilibre par rapport à un roi introverti et n'aimant pas la vie de cour. C'est d'ailleurs parce que Louis XV avait compris qu'elle était un peu perdue qu'il l'a laissée correspondre avec sa mère, ce qui était la première fois que cela se produisait à la cour de France. En effet, dès qu'une nouvelle reine de France arrivait, toute correspondance était coupée, sauf les lettres que le roi et ses ministres lisaient avant leur envoi²⁷. Cela dit, si l'on prend cette

Mais, en même temps, elle a quelque chose de sans pareil, à savoir « cette grâce naturelle et cette noblesse d'attitude qui frappèrent tous les contemporains » (*Id.*, p. 77).

Elisabeth Vigée-Lebrun, qui fut sa portraitiste favorite, nous a laissé un témoignage précieux : « Marie-Antoinette était grande, admirablement bien faite, assez grasse sans l'être trop. Ses bras étaient superbes, ses mains petites, parfaites de forme, et ses pieds charmants. Elle était la femme de France qui marchait le mieux ; portant la tête fort élevée, avec une majesté qui faisait reconnaître la souveraine au milieu de toute sa cour, sans pourtant que cette majesté nuisît en rien à tout ce que son aspect avait de doux et de bienveillant. Enfin, il est très difficile de donner à qui n'a pas vu la Reine, une idée de tant de grâces et de tant de noblesse réunies. Ses traits n'étaient point réguliers ; elle tenait de sa famille cet ovale rond et étroit particulier à la nation autrichienne. Elle n'avait point de grands yeux ; leur couleur était presque bleue ; son regard était spirituel et doux, son nez fin et joli et sa bouche pas trop grande, quoique les lèvres fussent un peu fortes. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans son visage, c'était l'éclat de son teint. Je n'en ai jamais vu d'aussi brillant, et brillant est le mot, car sa peau était si transparente qu'elle ne prenait point d'ombre. Aussi ne pouvais-je en rendre l'effet à mon gré ». (cité par X. Salmon, *Id.*, p. 92).

27 Voir dans S. Bertièrre, *Marie-Antoinette, l'insoumise*, le chapitre 3 : « Une dauphine sous influence », *op. cit.*, p. 71-94. – Sur la dauphine, en dehors des biographies mentionnées et notamment celle de S. Bertièrre, voir P. de Nolhac, *Marie-Antoinette Dauphine*, Paris, Calmann-Lévy, 1920.

correspondance sans *a priori*, on se rend compte que cela ne va pas très loin : certes, Marie-Thérèse lui demande bien de veiller à ce que l'on ne dévalorise pas les intérêts autrichiens, mais cela n'a aucune conséquence, car Louis XVI ne l'a jamais consultée en matière de politique étrangère avant 1787, et parce qu'il n'était pas question un seul moment que Vergennes aille trouver la reine pour lui demander son avis. Il convient de le souligner, d'autant plus que nous verrons qu'à la fin des années 1780 la pratique de Louis XVI sera très différente.

C'est cet isolement au sein de la Cour qui a amené la jeune reine à se limiter à des amitiés qu'elle a elle-même choisies, surtout à partir de l'automne de 1775 à nouer des liens avec la comtesse – plus tard duchesse – de Polignac, qui devient dès lors sa grande favorite. L'historiographie y insiste énormément, mais en oubliant deux éléments. Le premier est que Louis XVI aime beaucoup M^{me} de Polignac, qu'il trouve des plus intéressantes ; le second est que Louis XVI et Marie-Antoinette voient fréquemment la famille royale, et qu'ils ont beaucoup de divertissements avec des intimes, que réunissent les trois frères et leurs épouses. Cela avait pour effet que, plus encore que ne l'avait fait Louis XV, Louis XVI et son épouse s'isolaient de la vie de cour, au lieu d'être le point central de celle-ci, ce qui est évidemment la grande idée et la grande réalisation de Louis XIV. Louis XVI et Marie-Antoinette ne dominent absolument pas la vie de cour : il en résulte de nombreuses critiques, de nombreuses cabales, et l'on se plaint beaucoup de la faveur dont jouissent simplement quelques intimes. Dans ce domaine, leurs goûts convergent tout à fait en ce sens que l'un comme l'autre ont besoin de moments importants en dehors et à côté de l'étiquette et de la cour. Louis XVI les trouve dans ses distractions personnelles (serrurerie, expériences chimiques, lectures) et surtout dans la chasse. Marie-Antoinette dans une vie simple, au milieu d'un petit cercle d'intimes, ce que lui apporte le Petit Trianon qui devient à partir de 1780 une résidence d'été où l'on ne peut accéder librement, à la différence de Versailles.

Les exclus sont évidemment légion. Ce faisant, Marie-Antoinette s'est, en particulier, largement coupée de la vieille noblesse, des grandes familles traditionnelles. C'est dans ce contexte que commence à se développer toute une littérature de commérages et de pamphlets, qui attaque le jeune couple royal dès les années 1774-1776. Commence à fleurir une série de pamphlets qui concernent leur vie sexuelle : on attend impatiemment des naissances royales, qui ne viennent pas, et l'on apprend très vite que les rapports matrimoniaux de Louis XVI et Marie-Antoinette sont en quelque sorte ratés. D'où des écrits qui mettent en cause l'impuissance supposée de Louis XVI, la frigidité de la reine, et déjà on accuse celle-ci d'avoir des amants. En réalité, tout semble indiquer que leur nuit de mariage s'est mal passée en 1770 et que, pendant longtemps, les rapports ont été rares et n'ont pas abouti. Il

semble assuré que le roi pouvait parfaitement avoir des relations sexuelles, au plan physique, mais qu'il avait un phénomène d'éjaculation précoce, et l'on est pratiquement sûr que Marie-Antoinette est restée vierge jusqu'en 1777²⁸. Ces rapports étaient donc très compliqués, mais ils ne doivent pas nous faire oublier qu'il existait une profonde affection entre les deux époux²⁹. L'un des endroits où l'on est le plus inquiet de la situation est Vienne, car seul un enfant peut sceller l'alliance franco-autrichienne : Joseph II vient même en France, et prend à part sa sœur et son beau-frère pour leur donner des conseils et pour les adjurer de donner un dauphin de France. Les deux époux se sont sexuellement rapprochés durant l'été 1777, et, le 18 août, le mariage a été consommé. Une lettre de Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse dit qu'à dix heures du matin, Louis XVI a voulu voir Marie-Antoinette, et est allé la retrouver dans sa salle de bains : ils passèrent 1h et ¼ ensemble et eurent pour la première fois des rapports sexuels aboutis. Quelques jours après, Marie-Antoinette en prévient personnellement sa mère, se préoccupant déjà de savoir si ses règles ne sont pas en train de s'arrêter³⁰ ! À partir de là, les deux époux ont eu des rapports matrimoniaux fréquents et peut-être même harmonieux. Signalons au passage qu'en dix ans, 4 enfants sont nés. Ici, il faut tordre le cou à la légende de « l'amant Fersen » : pour qu'une reine de France ait un amant et qu'on n'en ait aucune preuve, c'est bien difficile, puisque, par

28 L'analyse la meilleure est sans aucun doute celle de S. Bertièrre : voir *Marie-Antoinette l'insoumise*, op. cit., p. 289-293. – Notons néanmoins que si S. Bertièrre est très convaincante et ses analyses pleines de vraisemblance, elles ne reposent sur aucun texte précis, ni Louis XVI ni Marie-Antoinette ne s'étant exprimés d'une manière évidente à ce sujet.

29 Curieusement, il y a là un fait majeur souvent mentionné mais guère utilisé par les historiens. D'un côté, dès le début, Louis XVI est sous le charme, et ne cesse de vouloir faire plaisir à sa jeune épouse ; point n'est besoin de croire que les cadeaux qu'il lui fait, que sa si grande compréhension pour les goûts qui sont les siens, ont pour but – comme on l'a assez souvent écrit – d'obtenir en quelque sorte la paix en la contournant dans ce domaine. D'un autre côté, elle-même a multiplié les déclarations écrites montrant une réelle affection pour son époux.

30 Marie-Antoinette écrit à sa mère le 30 août : « Je suis dans le bonheur le plus essentiel pour toute ma vie. Il y a déjà plus de huit jours que mon mariage est parfaitement consommé. L'épreuve a été réitérée, et encore hier plus complètement que la première fois ». Même si elle tient à faire plaisir à l'impératrice qu'inquiétait cette absence de relations conjugales abouties, il y a là un ton qui ne peut que nous frapper.

On trouve aussi dans cette lettre une phrase qui laisse pantois car elle paraît indiquer une ignorance des réalités qui surprend : « Je ne crois pas être grosse encore, mais au moins j'ai l'espérance de pouvoir l'être d'un moment à l'autre » ! La lettre est publiée dans E. Lever éd., *Marie-Antoinette : la naissance d'une reine : lettres choisies (1770-1780)*, coll. Points, Paris, Taillandier, 2006, p. 237-238.

À noter la très grande et remarquable édition des lettres de la reine par E. Lever, *Marie-Antoinette : correspondance (1770-1793)*, Paris, Taillandier, 2005 : « la présente édition réunit pour la première fois toutes les lettres de la reine, avec les réponses de ses correspondants, lorsqu'elles existent » (p. 9).

exemple, nous savons même quel jour et à quelle heure le mariage royal fut consommé ! À mon avis³¹, Fersen, couvert publiquement de maîtresses par ailleurs, n'a pas été autre chose que le chevalier servant de la reine.

Le couple a eu d'abord une fille, Madame Royale, puis deux garçons, et une quatrième petite fille, morte très tôt. Donc, l'image d'une épouse délaissée et éloignée du souverain ne tient absolument pas, et cela explique très bien pourquoi Louis XVI a multiplié les cadeaux à la reine. Ils avaient des parties de leurs vies un peu séparées, en ce sens que lorsque le roi allait à la chasse avec son entourage, il rentrait tard, et, voulant éviter de réveiller la reine, faisait chambre à part. De même, lorsque la reine, généralement accompagnée du comte d'Artois, allait à Paris voir des spectacles qui n'intéressaient pas le roi, elle aussi faisait chambre à part. Dans tous les autres cas, il n'y a là aucun doute, le roi et la reine partageaient le même lit, dans la même chambre, et ce la majeure partie de l'année.

630

C'est vers 1781, quand la reine devient la mère du futur roi de France, qu'elle vieillit aussi, qu'elle mûrit, et que sa personnalité change. Louis XVI et Marie-Antoinette ont été des parents très attentifs à leurs enfants, et l'on ne peut que se reporter au témoignage extraordinaire que constitue le récit de leur captivité au Temple et voir combien Louis XVI s'occupe alors du petit dauphin³². Marie-Antoinette a été une mère très souvent angoissée, inquiète : n'oublions pas que le premier dauphin est mort le 7 juin 1789, et que la santé du futur Louis XVII était également très fragile. Mais il est patent qu'elle a pris la dimension de son rôle à partir du moment où elle est devenue la mère du futur roi de France.

Il faut aussi faire place aux maladresses communes de Louis XVI et Marie-Antoinette, dont l'une des plus grandes fut la fameuse « affaire du collier ». Cette affaire étonnante a reçu un traitement politique quasiment nul, puisqu'elle a abouti à une condamnation par le Parlement des décisions prises par le roi : l'arrêt du Parlement acquittant le cardinal de Rohan constitua un camouflet terrible. L'affaire fut très révélatrice de l'isolement de la reine et du roi. Le cardinal de Rohan a cru qu'il pouvait acheter l'appui et la faveur de la reine de France en lui offrant un collier. Quand il avait été ambassadeur à

31 Antonia Fraser est d'un avis différent, admettant une relation d'amants en 1783 ou 1784 ; à vrai dire, aucun de ses arguments n'est convaincant. L'été de 1783 qu'elle admet, paraît exclu, la reine étant enceinte.

On notera qu'à son avis la liaison véritable ne dura que peu de temps – mais en fait, elle n'en sait rien, pas plus que pour une relation d'amants, et par le suite elle ne voit plus en lui « qu'un chevalier servant ».

32 Voir, par exemple, Ch. Kunstler, *La Vie privée de Marie-Antoinette*, Paris, Hachette, 1983, p. 191-209.

Vienne, cela s'était très mal passé : il était donc très mal avec les Habsbourgs ; la reine le détestait et ne voulait même pas lui adresser la parole. Donc, la fameuse entrevue avec M^{me} de La Motte relève du roman et nous révèle un aspect inquiétant du cardinal, au demeurant d'une incommensurable naïveté. La reine a en l'occurrence très mal joué. Elle a voulu se débarrasser d'un personnage qu'elle trouvait encombrant, et aussi tirer une vengeance terrible d'un affront commis à son égard. Aussi, au lieu de traiter politiquement l'affaire, on l'a laissée aller jusqu'au bout pour, le 15 août, arrêter publiquement le cardinal de Rohan en déclenchant un maëlstrom politique, qui a amené une campagne de médisance et de pamphlets d'une ampleur extraordinaire, couronnée par l'arrêt du Parlement acquittant le cardinal, condamnation quasi explicite de la politique de Louis XVI³³.

On en vient ici à l'explication de biens des échecs du règne : le roi était certes intelligent, mais ses capacités politiques étaient parfaitement nulles. Je suis là en contradiction totale avec Jean-Christian Petitfils qui le voit comme une sorte de monarque éclairé. Louis XVI a certes voulu réformer le royaume, mais a-t-il jamais compris les réformes qu'on lui a proposées ? J'en doute fortement. Certes, on le voit continûment accepter des projets de réforme, ce qu'indique à l'évidence qu'il en a compris la nécessité, mais on ne peut à aucun moment constater qu'il comprend réellement ces réformes et qu'il en aperçoit les conséquences : d'ailleurs dès que les difficultés arrivent, il fait marche arrière. La « révolution royale », sur laquelle insiste tant Jean-Christian Petitfils, n'a jamais été que virtuelle³⁴. Comme le dit Jean de Viguerie, « Louis XVI est aidé par une grande mémoire

33 L'affaire du collier a été remarquablement analysée par S. Bertièrre, à laquelle il convient désormais de se reporter (p. 383-416). – On consultera également E. Lever, *L'Affaire du collier*, Paris, Fayard, 2004, et E. de Haynin, *Louis de Rohan, le cardinal « collier »*, Paris, Perrin, 1997.

34 C'est bien évidemment le chapitre 16 de livre de J.-Ch. Petitfils, intitulé « la révolution royale » (p. 523-558), qui exprime le mieux les points de vue qu'il présente dans son ouvrage déjà cité. Jean de Viguerie a également souligné le souhait royal de réformer le royaume, mais il montre davantage les limites du souverain, ce qui est d'autant plus nécessaire qu'à la suite de J.-Ch. Petitfils, on voit la revue *Historia* publier un numéro thématique intitulé : « Louis XVI, un révolutionnaire avant l'heure » (n° 99, janv.-fév. 2006).

Pour ma part, je pense que les bonnes dispositions et la bonne volonté de Louis XVI ne sauraient lui faire attribuer des qualités et capacités politiques qu'il n'avait pas : voir mes articles « L'impossibilité de réformer la monarchie, la société et la fiscalité sous Louis XVI est-elle la cause de la Révolution française ? » dans T. de Montbrial dir., *Réformes-révolutions : le cas de la France*, Paris, PUB, 2003, p. 27-62 ; « Comment naissent les Révolutions ? Du vide politique... L'exemple des Révolutions anglaise de 1640 et française de 1789 », dans F. Ribeiro da Silva et al., *Estudos em homenagem a Luis António de Oliveira Ramos*, Porto, Faculdade de Letras, 2004, t. III, p. 893-904 ; « Qu'est-ce qu'une révolution ? De l'étymologie à l'interprétation des événements ? » dans J.-P. Poussou dir., *Monarchies, noblesses et diplomaties européennes : Mélanges en l'honneur de J.-F. Labourdette*, PUPS, 2005, p. 571-596.

et par des connaissances étendues, mais son intelligence manque de vivacité, il ne voit pas clair tout de suite, il hésite [...] L'intelligence de Louis XVI est juste mais elle n'arrive pas toujours à maîtriser les objets qu'elle considère... Le défaut d'imagination limite le champ... Il n'a guère d'intuition du futur proche et lointain, et a des difficultés à sortir de l'instant présent »³⁵. En fait, il n'a jamais eu le moindre programme politique. À toujours accepter les projets qu'on lui a présentés parce qu'il lui semblaient convenir ou qu'on lui disait qu'ils convenaient, il n'en a jamais mesuré les conséquences, et lorsque celles-ci sont arrivées, à chaque fois, il a fait machine arrière. En effet, jamais nous ne voyons Louis XVI penser par lui-même la politique qu'il met en œuvre. Lors de la première tentative de réforme, celle de Turgot, il faut lire le récit de l'entrevue de Turgot avec Louis XVI ! Le roi n'avait pas voulu de Turgot, mais accepta finalement de le rencontrer. Turgot, à l'esprit très construit, montra au roi l'ampleur de ses projets ; Louis XVI en fut immédiatement conquis, et, tellement ému par ce qu'ils allaient réaliser ensemble pour le royaume, qu'il se mit à pleurer, et à donner l'accolade à Turgot. Il le raccompagna en affirmant qu'il avait enfin trouvé l'homme qui lui fallait ; deux ans après, il renvoyait Turgot³⁶.

De même, Calonne lui présente sa politique et il essaie de la mettre en œuvre lors de l'Assemblée des notables, mais le roi abandonne Calonne devant des difficultés qu'il n'avait absolument pas prévues. D'ailleurs, à aucun moment il n'est allé en personne peser sur l'Assemblée des notables. Pire encore : le discours d'ouverture des États généraux. C'est là la seule fois dans l'histoire où un gouvernement n'essaie pas de gagner les élections, car, quand les intendants ont voulu y intervenir, les ordres de Paris ont été très clairs, qui leur intimèrent de ne pas le faire. Il n'y avait ainsi aucune marge de manœuvre au profit du roi dans une assemblée de 1 000 personnes, et lorsque le roi fait son discours, il dit attendre les propositions de l'assemblée. C'était là créer le vide politique dans lequel se sont alors passées beaucoup de choses, comme on le sait. Il faut bien dire que la politique intérieure est restée étrangère au roi durant tout son règne. Il a néanmoins adhéré à la politique de Calonne et a été fort marri de devoir s'en séparer. Necker, ayant réussi à force d'emprunts à financer la guerre d'Amérique, s'est vu un destin plus grand : c'est alors que Vergennes et Maurepas ont pesé de tout leur poids contre son maintien.

À partir de 1787, apparaît dans le jeu monarchique un autre personnage, qui est la reine. C'est en effet elle qui obtient alors le renvoi de Calonne, qui impose Loménie de Brienne et, désormais, la pratique du gouvernement

³⁵ J. de Viguierie, *Louis XVI*, p. 97-99.

³⁶ Voir E. Faure, *12 mai 1776-La disgrâce de Turgot*, Paris, Gallimard, 1961 ; on y trouve le récit détaillé de cette étonnante entrevue.

prend un tour très curieux. En effet, avant toute grande décision, Loménie va voir Marie-Antoinette, et les ministres aussi voient la reine avant le roi. Celui-ci semble alors être en pleine dépression, et c'est lui-même qui demande à Marie-Antoinette de participer au conseil³⁷. Or on n'a jamais vu une reine de France qui n'était pas régente, voir les ministres avant le roi, ni participer ouvertement au grand conseil ! Cela signifie que Louis XVI a une extrême confiance en Marie-Antoinette, et que ce roi, qui n'a pas supporté le renvoi de Calonne, est en plein désarroi, venant chercher un réconfort auprès de sa femme. Il souffre de crises d'angoisse, d'apathie, de boulimie, de décrochages avec le réel : les signes sont assez nets de la dépression qui atteint le roi pendant deux ans. La reine l'a remplacé souvent durant ces années, en devenant en quelque sorte le roi, mais la difficulté tient en ce que seul le roi peut être le roi : cela explique peut-être pourquoi les choses se sont mal passées à ce moment-là. Elles se sont mal passées malgré les qualités de Brienne.

On est alors devant un couple qui se heurte aux événements de la Révolution. Louis XVI a été mû par deux idées-forces : ne pas faire couler le sang, et l'espoir permanent que les choses allaient soudainement bien tourner. Ce qui l'a touché jeune fut l'histoire de Charles I^{er} dont les erreurs politiques l'avaient conduit à l'échafaud. Son souci fut de ne pas suivre cette voie, ce en quoi il a parfaitement réussi, puisque il n'a pas été décapité à la hache, mais à la guillotine. La reine, elle, brûle d'agir, ce qui est dans son tempérament ; elle retourne Mirabeau, Barnave, et en vient à l'idée de la nécessité d'une intervention étrangère. C'est ce qui s'était produit peu de temps auparavant, quand on avait mis fin à la révolution batave. Ensuite, la reine fut à l'origine de la fuite à Varennes, que le roi mit en place³⁸. Varennes est terriblement révélateur de la personnalité du roi, car, arrêté à Varennes, il aurait pu sauter à cheval et s'en aller vers la frontière. Mais cela aurait mis la reine et ses enfants en danger : alors, il demande

37 La dépression de Louis XVI à la suite de l'échec de Calonne et le rôle de plus en plus grand de la reine apparaissent bien dans le très bon livre de J. Hardman, *Louis XVI*, Yale Univ. Press, 2000, p. 85-90 ; et dans S. Bertièrre, *op. cit.*, p. 431-440. Ce dernier développement est excellent. On peut simplement se demander s'il ne faut pas, comme le suggère trop brièvement S. Bertièrre, grouper à la fois le renvoi de Calonne et la mort de Vergennes qui avait joué lui aussi le rôle de Mentor après la disparition de Maurepas : à ce sujet, voir J.-F. Labourdette, *Vergennes, ministre principal de Louis XVI*, *op. cit.*

38 On a beaucoup disserté quant à savoir qui était à l'origine du projet. Même si ce n'est qu'un court passage dans l'excellent livre consacré par Mona Ozouf à la fuite royale (*Varennes : la mort de la royauté*, Paris, Gallimard, 2005, p. 93-99), il est clair qu'on ne peut séparer le couple royal quant à ce projet ; tout au plus semble-t-il acquis que la reine en a eu la première l'idée. On rejettera donc le point de vue des Girault de Coursac, (voir P. et P. Girault de Coursac, *Sur la route de Varennes*, Paris, La Table Ronde, 1984) qui « bâtissent une audacieuse interprétation de l'événement de Varennes, autour du personnage maléfique de la reine, responsable au premier chef du naufrage de l'équipée » (M. Ozouf, p. 95).

aux soldats qui se trouvent là de protéger la reine et les enfants³⁹. Il a perdu de vue que l'important était la monarchie, et que la famille royale elle-même ne comptait pas à côté de la monarchie, ce que ses prédécesseurs savaient parfaitement. À Varennes, ce n'est pas le roi qui prend la décision de rester, c'est l'époux et le père de famille qui ne peut en rien exposer ses proches⁴⁰. Cela indique aussi que Louis XVI a incarné un retournement psychologique vis-à-vis de la monarchie. S'ensuit une descente à l'abîme que le roi a admirablement supporté : Jean de Viguerie dit qu'il s'est alors « converti », c'est-à-dire qu'il est devenu dévot et ne s'est plus préoccupé que du salut du royaume, celui de la famille royale et du sien propre. Il se sacrifie, en même temps qu'il sacrifie Madame Élisabeth et sa femme. Celle-ci a été condamnée à mort après un procès ignominieux, l'un des éléments de l'accusation, soutenu par Hébert, étant d'accuser la reine et Madame Élisabeth de faire coucher le dauphin entre elles deux pour entretenir des rapports sexuels avec lui. On connaît la réplique de la reine : « si je n'ai pas répondu à cette accusation, c'est que la nature se refuse à une pareille inculpation faite à une mère : j'en appelle à toutes celles qui se trouvent ici ». Quand elle monte sur l'échafaud, elle n'a que 38 ans et c'est déjà une vieille femme, ce que montre bien le portrait de David sur la charrette⁴¹.

Tout ce qui vient d'être exposé a, bien entendu, été trop rapide : il faudrait un ouvrage entier pour analyser à fond ce sujet. Aussi bien ne s'agit-il ici que d'inviter à revoir sa présentation, à changer l'éclairage en quelque sorte. Il convient maintenant de mettre l'accent sur quelques points essentiels.

Le premier est qu'il y a bien eu un couple royal et que, même si Marie-Antoinette a souvent récriminé contre les faiblesses de caractère de son mari, l'appui décidé qu'elle lui apporte à partir de 1787, la manière dont elle lie son sort au sien, la façon dont ils vivent les événements de la Révolution et surtout leur captivité

39 Depuis le début de l'aventure, c'est au demeurant le point de vue permanent de la reine : il faut garder unie la famille royale. En fait, Louis XVI a exactement le même point de vue : cf. M. Ozouf, p. 91.

40 Tout au plus peut-on lui accorder qu'il pouvait avoir l'espoir raisonnable de voir arriver des troupes plus nombreuses. Mais ce n'est pas sûr du tout, et il faut bien dire que ce non choix correspond totalement à l'attentisme de toujours de son caractère.

41 Sur le procès de la reine, voir dans C. Seth, *Marie-Antoinette : anthologie et dictionnaire*, op. cit., p. 168-260 ; elle souligne que « la carte maîtresse est produite par Hébert : l'accusation d'inceste (p. 169) ; elle reproduit à la suite les textes écœurants que publie Hébert à propos de la condamnation à mort et de l'exécution de la reine (p. 261-266). – On peut également consulter G. Walter éd., *Actes du tribunal révolutionnaire*, Paris, Mercure de France, 1^{re} éd. 1968, 2^e éd., 1986.

Fort intéressant est G. Lenôtre, *La Captivité et la mort de Marie-antoinette.... D'après des relations de témoins oculaires et des documents inédits*, Paris, Perrin, 1927. On y trouvera des pages très émouvantes.

ne sauraient en faire douter. On peut dire à cet égard qu'elle avait d'ailleurs l'exemple de sa propre mère. Non seulement couple il y eut véritablement mais ils furent aussi très préoccupés de l'éducation et de la santé de leurs enfants. On peut aller jusqu'à dire qu'ils offrent un excellent exemple du souci de la vie de famille dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, exemple d'autant plus intéressant qu'il concerne les souverains. Encore faut-il nuancer cela en rappelant que les parents de Louis XVI mais aussi ceux de Marie-Antoinette⁴² manifestent également des sentiments familiaux très poussés, surtout d'ailleurs le Dauphin et Marie-Josèphe de Saxe. Ils sont donc en tant que couple et parents très représentatifs de leur époque et de l'évolution de la société.

On a souvent reproché à Marie-Antoinette d'avoir été à la fois inférieure au rôle qui aurait dû être le sien et également d'avoir largement entraîné le roi à sa perte. Elle a incontestablement été une reine dépensière mais, outre que les dépenses qui lui ont été imputées sont moins élevées qu'on ne le croyait – et en tout cas certainement pas à l'origine du déficit du budget royal – on peut à l'opposé concevoir qu'elle a favorisé l'industrie du luxe française et contribué à imposer la mode féminine de notre pays, ce qui était loin d'être négatif⁴³. Mais, il est également certain que, d'une part, cela nourrissait aisément les attaques des pamphlétaires contre une reine symbole de la frivolité, et que, d'autre part, pendant longtemps Marie-Antoinette a multiplié les extravagances vestimentaires⁴⁴. Néanmoins, celles-ci se situent essentiellement avant 1782, à une époque où la reine est encore fort jeune. Après 1785, et surtout 1787, son comportement change clairement. Par ailleurs, on ne saurait oublier que si Louis XVI n'était guère porté sur la musique et les arts, la reine, au contraire, a joué un très grand rôle dans ce domaine. Elle a largement contribué à façonner et à faire évoluer le goût de son époque, et elle l'a fait avec beaucoup de réussite : de même que la reine a créé et dominé la mode, de même pour les arts décoratifs et pour l'ameublement on atteint des sommets⁴⁵. On ajoutera que, fidèle au

42 Voir le tableau de Martin Van Meytens le Jeune, « La famille impériale en 1756 », tableau qui suscite le commentaire suivant : « véritable ode à la famille, la composition de Meytens réunissant Marie-Thérèse, son époux François Ier et leurs enfants, fut une des images qui plurent le plus à l'impératrice d'Autriche ». – Le tableau et la notice figurent dans B. de Boysson et X. Salmon, *Marie-Antoinette à Versailles : le goût d'une reine*, Paris/Bordeaux, Somogy et Musée des Arts décoratifs de Bordeaux, 2005, p. 66-67. Par ailleurs, voir plus haut la référence au livre de B. Hours, *La Vertu et le secret*, note 25.

43 L'industrie de la mode est déjà tout à fait importante pour la France de cette époque comme l'a montré, il y a déjà longtemps, Louis Péan.

44 On en a une bonne idée grâce à E. Langlade, *La Marchande de modes de Marie-Antoinette : Rose Bertin*, Paris, A. Michel, s.d., notamment chap. II : « L'ère des extravagances », p. 39-93.

45 Voir notamment P. Arizzoli-Clémentel, « Marie-Antoinette et le remeublement de Versailles », *Marie-Antoinette à Versailles*, op. cit. – Parmi les grandes réussites, citons le boudoir qu'elle fit aménager au château de Fontainebleau, exemple remarquable et très raffiné du goût

goût de son époque, elle a également recherché à retrouver la nature, ce qui a amené la construction du Petit Trianon et du Hameau de la reine qui séduisent encore si fortement⁴⁶.

Aurait-elle été, comme l'a voulu toute une tradition historiographique, ce qu'ont repris les Girault de Coursac, le mauvais génie du Roi ? Si l'on envisage la question sous l'angle de l'influence, il est certain que jusqu'en 1787 celle-ci a été très réduite. Certes, à plusieurs reprises, elle a essayé d'imposer tel ou tel ministre, ou de faire renvoyer tel autre, mais Louis XVI ne s'est jamais rendu à ses demandes. De même, la correspondance avec Marie-Thérèse ne doit pas – comme le fait S. Bertière – se voir assigner une grande importance : à aucun moment le Roi n'a tenu compte de ses points de vue quant aux affaires internationales. Et la reine de 1787 n'a plus pour centre d'intérêt que la politique de la France. Elle s'est efforcée de tenir le cap dans cette période si difficile pour son époux, et les échecs ne peuvent guère lui être imputés.

636

En fait le grand défaut de la plupart des ouvrages qui s'intéressent à elle est d'analyser le portrait, le comportement et le caractère de la toute jeune souveraine de 1774-1776 de manière invariable jusqu'en 1789 ou 1790. Or, c'est une profonde erreur, la coupure la plus importante se situant avec la naissance du premier dauphin : elle n'est plus simplement l'épouse du roi régnant, elle est la mère de l'héritier du trône, et c'est alors que comme beaucoup d'autres reines – à commencer par Anne d'Autriche – elle devient pleinement reine de France. Il y a d'ailleurs un lien évident entre ses maternités et son goût pour les séjours à Trianon. N. Webster l'a bien vu : « après 1780, l'allure à laquelle elle vit se ralentit de plus en plus, ses nuits de jeu deviennent beaucoup plus rares et espacées : au lieu des gaietés de Paris, elle se laisse absorber par la paix du Petit Trianon... Finie la frénésie de plaisir, maintenant que son immense désir de maternité était comblé, et Louis XVI était si tendre et dévoué. Sa façon de se vêtir, qui change si complètement vers ce moment, est symbolique : au lieu des soieries coûteuses et des brocarts somptueux, la Reine portait de simples robes de mousseline et batiste qui seyaient admirablement à sa beauté blonde⁴⁷ ».

Quant à ses rapports avec le roi, il est évident qu'une profonde affection les unissait. S'agissant de Louis XVI, c'est bien connu. Mais elle partage ces

de l'époque pour l'antique, avec une utilisation d'une réussite exceptionnelle des motifs naturalistes et floraux (une exposition qui a eu lieu au château de Fontainebleau à la fin de 2006 et au début de 2007) ; le catalogue en a été publié par les éditions Somogy.

46 C. Waltisperger, « Entre mode et tradition, Marie-Antoinette et la nature », dans *Marie-Antoinette à Versailles...*, *Id.*, p. 25-32. – Voir aussi P. de Nolhac, *Le Trianon de Marie-Antoinette*, Paris, Calmann-Lévy, 1924.

47 N. Webster, *Marie-Antoinette intime*, *op. cit.*, p. 123.

sentiments. On peut, par exemple, citer, ce passage d'une lettre à sa mère du 15 décembre 1775 : « Je suis convaincue que, si j'avais à choisir un mari entre les trois [frères], je préférerais encore celui que le ciel m'a donné : son caractère est vrai, et quoiqu'il est gauche, il a toutes les attentions et complaisances possibles pour moi⁴⁸ ». Et tout autant ceux par lesquels elle annonce d'abord la consommation du mariage, puis sa première grossesse ; il est difficile de ne pas y déceler une véritable joie⁴⁹. Mais, en réalité, on a perdu depuis longtemps l'habitude de lire les textes de Marie-Antoinette sans a priori. Saisissante à cet égard est la manière dont on glose sur l'expression qu'elle emploie en 1775 dans une lettre au comte de Rosenberg et où elle dit « le pauvre homme » pour désigner Louis XVI. On y a vu du mépris alors qu'en réalité, cette toute jeune femme – elle n'a pas encore vingt ans – a voulu obtenir une faveur du roi sans le heurter et qu'elle est très fière d'y avoir tellement réussi qu'il s'est lui-même occupé de lui obtenir satisfaction. L'expression est familière mais elle ne signifie en rien que Louis XVI est un benêt⁵⁰ !

Notons d'ailleurs au passage que l'on a souvent jugé son intelligence médiocre. Il est vrai qu'elle n'était portée ni sur les lettres – elle lisait peu, semble-t-il – ni sur les réflexions profondes, mais, d'une part, sa culture artistique était réelle et authentique, d'autre part, elle avait très vite et fort bien appris le français. Il était fascinant à cet égard de visiter récemment une petite exposition organisée aux Archives Nationales⁵¹ : non seulement son écriture est très vite ferme et belle, mais encore son français est de qualité, par exemple la lettre autographe de mars ou avril 1779 à la princesse de Guéméné⁵², et plus encore ses lettres autographes à la duchesse de Polignac des 13 novembre⁵³ et 13 décembre 1789⁵⁴.

Au total, Louis XVI et Marie-Antoinette ont bien constitué un couple qui, comme la plupart des couples, a connu ses difficultés et a eu à les surmonter. Nous ne reviendrons pas sur la question des relations avec Fersen, fort bien traitée par S. Bertièrre⁵⁵, même si, pour ma part, je le vois plus tôt en fidèle chevalier servant. En fait, tout montre que le roi n'a jamais envisagé de s'intéresser à une autre femme, et surtout ne l'a jamais fait : quant à elle, son éducation et la force de ses principes dynastiques ne pouvaient à l'évidence lui faire envisager

48 G. Girard éd., *Correspondance entre Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, Paris, 1933, p. 166.

49 Voir plus haut.

50 Voir E. Lever, *Marie-Antoinette : la naissance d'une reine...*, op. cit., p. 181-182.

51 *Marie-Antoinette : Pièces à conviction* (11 octobre 2006 – 8 janvier 2007).

52 Arch. Nat., 273 AP8, dossier 2, pièce n° 6.

53 *Id.*, 440 AP4, pièce n° 2.

54 *Ibid.*, 440 AP4, pièce n° 3.

55 *Marie-Antoinette l'insoumise...*, op. cit., p. 333-351.

un comportement permettant de rompre cette union⁵⁶. Ce couple a été uni autour de ses enfants et, à supposer qu'il ne l'ait pas été auparavant, ce qui est douteux, comme je l'ai exposé plus haut, il l'a été totalement à partir d'alors. Ce qui doit en fait nous frapper, c'est que ce couple royal s'est largement comporté comme tous les autres, ce qui est sans doute un signe éclatant de l'évolution des comportements⁵⁷. On y trouvera à coup sûr la pénétration en profondeur dans la société française de nouveaux rapports à l'intérieur de la famille, favorisés ici par le tempérament, le caractère et l'éducation de Louis XVI et de Marie-Antoinette, princes très chrétiens⁵⁸.

56 Voir encore S. Bertièrre, qui le souligne excellemment.

57 Comme l'a écrit J. Gélis, « il faut interpréter l'affirmation du sentiment de l'enfance au XVIII^e siècle, c'est-à-dire de notre sentiment de l'enfance, comme le symptôme d'un profond bouleversement des croyances et des structures de l'enfance, comme le signe d'une mutation sans précédent de la conscience de la vie et du corps en Occident. À un imaginaire de la vie qui était celui de la lignée et de la communauté, s'en est substitué un autre : celui de la famille nucléaire... Au modèle rural a succédé un modèle urbain, et le désir d'avoir des enfants non plus pour assurer la permanence du cycle, mais simplement pour les aimer et en être aimé ». – Voir « L'individualisation de l'enfant », dans Ph. Ariès et G. Duby, *Histoire de la vie privée*, t. III, *De la Renaissance aux Lumières*, R. Chartier dir., Paris, Seuil, 1986, p. 311-330, loc. cit., p. 328. Certes, Louis XVI et Marie-Antoinette veulent « assurer la permanence du cycle », c'est-à-dire celle de la dynastie, et plus encore de la famille directe puisqu'il faut un héritier mâle, et c'est naturel s'agissant d'un couple royal ; mais ce couple royal partage les sentiments familiaux de tous les autres couples. Par là même, il est un exemple très intéressant de l'évolution des comportements familiaux dans la France de cette époque.

58 Cet intérêt et cette affection pour leurs enfants est tout à fait éclatant. On le voit en particulier au printemps de 1789 lorsque l'état de santé du premier dauphin, Louis-Joseph, s'aggrave, avant son décès le 4 juin. Marie-Antoinette ne se consola jamais de cette perte et, surtout, en mai 1789, le couple royal paraît davantage préoccupé de sa maladie que des soubresauts aux États généraux, comme l'a bien vu le vicomte Fleury : voir *Les Derniers Jours de Versailles*, *op. cit.*

TABLE DES MATIÈRES

Pour Jean-Pierre Bardet	
Pierre Chaunu	7
Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	
Christian Philip	11
Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet	
Jean-Pierre Poussou	13
Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi	19
Les enquêtes de Démographie historique de Jean-Pierre Bardet	
Cyril Grange & Jacques Renard	23
Curriculum vitae.....	29
Bibliographie succincte.....	31

PREMIÈRE PARTIE

DÉMOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	
Gérard Béaur	37
Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles)	
Alain Bideau, Guy Brunet	55
Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	
Dominique Bourel	67
Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire	
Philippe Cibois	73
Une crise démographique en Algérie au XIX ^e siècle	
Pierre Darmon	83
Matrones, chirurgiens et sages-femmes en lyonnais aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	
Jean-Pierre Gutton	105

	Fécondité et mortalité des Indiens de Californie Steve Hackel.....	121
	La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles. Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales Césary Kuklo.....	137
	Morphologie des migrations au XX ^e siècle Hervé Le Bras	159
	Introduction à la Démographie Historique maltaise. Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives Simon Merciecca.....	183
	La minorité catholique dans la Rome protestante. Contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX ^e siècle Michel Oris & Olivier Perroux.....	201
1072	Impact de la mortalité sur la structure familiale. Exemple du sud de l'allier au XIX ^e siècle Daniel Paul.....	227
	La mesure de la mobilité géographique Jacques Renard	241
	La reconstitution des familles en Amérique latine David Robichaux.....	259
	Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège au XVIII ^e siècle Marc Venard.....	279

DEUXIÈME PARTIE
FAMILLES, ENFANTS ET SOCIÉTÉ

	Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle Scarlett Beauvalet-Boutouyrie.....	291
	Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens Lucien Bély.....	309
	Les premiers enfants sauvages Yves-Marie Bercé.....	325
	La prénomination en Russie au XVIII ^e siècle Alain Blum, Irina Troitskaia & Alexandre Avdeev.....	337

Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866) Patrice Bourdelais & Michel Demonet	359
Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle) Serge Chassagne	369
La vie familiale des premiers industriels britanniques François Crouzet	385
Les filles uniques héritières Gérard Delille	405
Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles) Dominique Dinot	421
Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde guerre mondiale Olivier Faron	433
Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ? Antoinette Fauve-Chamoux	445
1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe Jean-Marie Gouesse	457
La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle Vincent Gourdon	469
La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn Cyril Grange	497
L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles, et les baux à <i>custodi nos</i> , XVIII ^e siècle Maurice Gresset	543
L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet Muriel Jeorger	555
Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle Christiane Klapisch-Zuber	569
Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820) Jean-Marc Moriceau	585

« Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer Alfred Perrenoud.....	595
L'histoire méconnue d'un couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette Jean-Pierre Poussou.....	617
Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia au XIX ^e siècle Katia de Queiros Mattoso.....	639
L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles Isabelle Robin-Romero	651
Marion Trevisi	651
Le journal d'un père pendant la première guerre mondiale Catherine Rollet.....	683
« Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle Alain Tallon.....	699
Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV Agnès Walch.....	713

TROISIÈME PARTIE

COMPORTEMENTS

Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen Philip Benedict.....	729
Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600 Jacques Bottin	741
La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime Fabrice Boudjaaba.....	757
La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme » Denis Crouzet.....	777
La parole au villageois les apports imprévus d'un manuscrit Anne Fillon.....	807
Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) Alain Gérard.....	815

Les sépultures des Valois et des Bourbons Pierre Gouhier	841
La création du premier hebdomadaire – 1605 Jean-Pierre Kintz	857
Éducation de prince sous Louis XIV le Grand dauphin François Lebrun	871
L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle Jean-Paul Le Flem	879
Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverse dans les années 1740 à 1760 Francine-Dominique Liechtenhan	885
Parenté et mentalités d'après les sources criminelles Michel Nassiet	905
Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV Claude Quétel	927
L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle François-Joseph Ruggiu	985
La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire David G. Troyansky	1011
La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle Denise Turrel	1023
Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais Andrzej Wyczanski	1037
La valeur du travail sous l'Ancien Régime. Coutumes et pratique Anne Zink	1043
Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716 André Zysberg	1063
Table des matières	1071

